BODACC
BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1921

## 83 – VAR

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

## Ventes et cessions

**Rectificatif :** BODACC A. *Numéro de parution :* 20260043. *Date de parution :* 4 mars 2026. *Annonce numéro :* 1453. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

991 971 375 RCS Bourg en Bresse.
**DTTO.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Capital :* 1000.00 EUR.
*Adresse :* 61, Impasse Des Dentines, 01390 Tramoyes.
*Origine du fonds :* Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 31250 EUR.
*Etablissement :* Etablissement principal.
*Activité :* L'exploitation de tout centre esthétique d'épilation et de photo rajeunissement via lumière pulsée ou toute autre technologie (notamment laser, haute fréquence…) ; les soins du visage ; la vente au détail de tous produits cosmétiques ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher aux activités ci-dessus..
*Adresse :* Rue Du Mûrier, Centre Mayol, 83000 Toulon.
*Précédent propriétaire :* 849 198 247 RCS Toulon. **DT SUCC.**
*Date de commencement d'activité :* 3 novembre 2025.
*Publication légale :* Var Matin *du* 8 février 2026.
*Oppositions :* Pour la validité au siège du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet d'avocats SELARL TERSOU LAGARDETTE ASSOCIES, représenté par Me Laurent LAGARDETTE, avocat à Paris (75008), 31 boulevard Malesherbes.
*Commentaires :* Acte Authentique en date du 05/02/2026. Adresse de l'ancien propriétaire : CHATEAU DE LELIWA 196 AVENUE DE LA CALIFORNIE CALIFORNIA PARK 06200 NICE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..